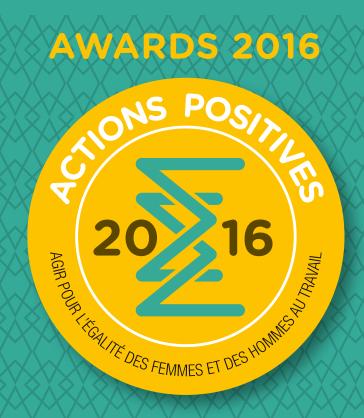




ACTIONS POSITIVES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ





L'Award Actions Positives a fait peau neuve.

Les actions positives font dorénavant partie des objectifs de toute entreprise qui se veut forte d'un esprit d'égalité et de justice.

Œuvrer ensemble pour l'égalité des genres ! Telle est la devise des vainqueurs du nouvel Award 2016.

Les lauréats de cette année ont montré qu'une entreprise socialement responsable se doit de construire une culture de l'égalité, pour créer un environnement de travail sain, et dynamique. En effet, le pouvoir d'une économie moderne se mesure aux principes fondamentaux qu'elle s'est fixés.

Le programme des actions positives fait manifestement partie de ces valeurs essentielles.

Mes remerciements vont à toutes les entreprises participantes, à leurs collaborateurs, qui durant les dernières années se sont approprié les idées du programme des actions positives du Ministère de l'Égalité des chances, et qui en ont, avec conviction, fait leur impératif.

L'Award Actions Positives marque le début d'une nouvelle ère du temps, celle où l'engagement en matière d'égalité hommes/femmes n'est plus une question d'exception, mais fait désormais partie des principes de vie quotidiens.

Lydia Mutsch

Ministre de l'Égalité des chances





Les Actions Positives ont fait peau neuve!

En présence de nombreuses entreprises, partenaires et personnalités, l'édition 2016 de la cérémonie de remise des «Award Actions Positives», a tenu toutes ses promesses. C'est avec une identité visuelle nouvelle et un concept entièrement revisité que la ministre de l'Égalité des chances, Madame Lydia Mutsch a pu remettre les trophées aux six lauréats à l'enceinte du « Aalt Stadhaus » à Differdange.

Les 6 entreprises qui offrent des services très diversifiés viennent d'achever la transposition de leur plan d'actions au cours du mois de novembre 2016.

Comme les cérémonies précédentes, la 3ème édition de remise du «Award Actions Positives» a eu lieu dans le but d'honorer ces six entreprises, issues de différents secteurs de notre économie, pour leur engagement exemplaire en matière d'égalité entre femmes et hommes.

Dans le cadre du programme des Actions Positives, une enquête de satisfaction porte notamment sur :

- L'égalité de traitement des femmes et des hommes sous différents aspects, dont l'organisation de travail;
- La prise de décision ;
- La conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée.

L'entreprise participante qui développe une stratégie d'égalité est évaluée et peut obtenir un agrément ministériel, une aide financière et une reconnaissance/un Award du ministère de l'Égalité des chances.



Une loi du 15 décembre 2016 vient formaliser une pratique administrative qui existe depuis 2015, et qui consiste à demander aux entreprises désireuses de participer au Actions Positives, des indications sur la composition actuelle en termes de genre de leur conseil d'administration et de leur comité de direction.

Les entreprises devront également dévoiler les objectifs qu'elles se fixent à ces deux niveaux pour atteindre un meilleur équilibre entre femmes et hommes dans un délai de 24 mois après l'obtention de l'agrément ministériel.

Par ailleurs, toute entreprise qui participe aux Actions Positives, s'engage à utiliser le logiciel Logib-Lux qui permet de détecter d'éventuelles inégalités de salaire entre femmes et hommes dans l'entreprise en question.

L'égalité entre femmes et hommes fait partie des valeurs fondamentales de toute entreprise qui se veut soucieuse de créer un environnement de travail équilibré, compétitif et humain.

Promouvoir l'égalité des genres est en effet considéré comme un atout majeur pour l'entreprise en quête d'une meilleure qualité du travail, d'une motivation accrue du personnel, ainsi que d'une meilleure performance.

Dans cette optique, le ministère de l'Égalité des chances soutient activement, à travers son programme d'Actions Positives, les entreprises qui sont intéressées à établir une culture de l'égalité.

Cabinet d'orthodontie BECKER & ASSOCIÉS



Jean-Philippe Becker

Médecin-dentiste, spécialiste en orthodontie

Actuellement en phase de transition, **Dr Germain BECKER** et **Mme Laurence BECKER** nous transmettent une organisation qui a gagné la confiance du personnel depuis 35 ans, avec des employés qui se déclarent motivés, respectés, satisfaits de leurs conditions de travail et traités en toute égalité des chances.

Aujourd'hui, ma sœur Géraldine et moi-même reprenons le flambeau et poursuivons activement de nouvelles Actions Positives et projets RSE, au service des patients et du personnel.

Le programme des Actions Positives

Le Cabinet d'orthodontie BECKER & Associés est un cabinet privé de médecine-dentaire spécialisé en orthodontie pour adultes et enfants, comprenant 5 sites, 8 médecins-dentistes exclusifs en orthodontie et une équipe de 34 employé(e)s à temps plein et à temps partiel (85.29% du staff), couvrant le support administratif, logistique, la planification, l'assistance aux docteurs, la réception et accueil des patients.

Depuis la création du groupe en 1981, mon père, Dr Germain BECKER, a toujours placé la priorité sur le bienêtre et l'harmonie de ses ressources humaines. La réalisation de ses engagements lui a apporté la confiance du personnel, et le soutien de la délégation du personnel et de la déléguée à l'égalité des chances.

Qui sommes-nous?

Notre programme des Actions Positives 2013-2015 a permis de développer nos bonnes pratiques d'égalité hommes/femmes (traitement, prise de décision, conciliation vie privée / vie professionnelle).

L'EDC, gérée par notre comité d'égalité des chances, est fortement ancrée dans notre mode de fonctionnement, reconnue en externe lors de divers Prix européens d'Excellence, et en interne par des taux de satisfaction élevés du personnel envers l'égalité des chances au cabinet (87,07%), le bien-être au cabinet (93,10%) et le climat de travail (79,17%). C'est ainsi que 95,69% des employé(e)s se déclarent fiers de travailler au cabinet BECKER & Associés', 93,97% recommandent à un proche de venir y travailler, et 93,10% voudraient 'continuer à travailler au Cabinet'.



CERATIZIT

Le programme des Actions Positives

Par ses actions en faveur de l'égalité hommes/femmes, CERATIZIT veut être actif dans ce mouvement d'égalisation des genres. Dans ses choix en recrutement et en gestion des carrières, CERATIZIT cherche avant tout à atteindre une performance élevée et durable en s'appuyant sur des critères « neutres » comme les compétences métiers, l'intelligence cognitive, émotionnelle et sociale, tout comme la volonté de s'impliquer dans son travail. CERATIZIT veut agir en tant qu'employeur responsable et respectueux, et met l'accent sur le fait que chaque employé est considéré pour sa personne et non pas comme un simple acteur économique.

Qui sommes-nous?

Né de la fusion entre CERAMETAL, société luxembourgeoise fondée en 1931 et Plansee TIZIT, entreprise créée en Autriche en 1921, CERATIZIT est aujourd'hui un groupe industriel de pointe spécialisé dans les technologies d'outillage et de matériaux durs destinés à l'usinage et à la protection contre l'usure. Avec plus de 6.000 collaborateurs répartis sur 24 sites de production implantés partout dans le monde, et avec un réseau de distribution comptant plus de 50 sociétés de vente, CERATIZIT est un acteur international incontournable dans le secteur du carbure. Leader technologique, CERATIZIT investit en permanence dans la recherche et le développement, et détient plus de 600 brevets.



Jacques Lanners Co-Président du Directoire de CERATIZIT S.A.

Responsable de la R&D, de la production, des ressources humaines, de la communication et du marketing du groupe, tout comme des unités régionales USA et Chine, et du joint-venture avec CB-CERATIZIT. Jacques Lanners, affiche une expérience de plus de 30 ans en ce domaine, et a développé sa carrière au sein de la société CERAMETAL, en occupant des postes en ingénierie, en gestion de production et en management. Il est par ailleurs très impliqué localement : il est président de l'ILTM et membre du Conseil d'administration de CFL. Désigné Entrepreneur de l'année (E&Y) en 2009, il a également été professeur à la Sacred Heart University à Luxembourq.







Véronique Renzi

Responsable des Ressources Humaines

En qualité de responsable des ressources humaines, j'ai eu le plaisir de mettre en œuvre ce programme des Actions Positives qui avait été initié en 2012 sur notre site par Sandra Hoffmann DRH groupe.

Ce dossier a été porté conjointement par les ressources humaines locales, la délégué à l'égalité, l'ensemble de la délégation et du management du site.

Le programme des Actions Positives

La démarche Action Positive a permis de construire un plan d'action détaillé sur plusieurs années dont l'ensemble des salariés homme/femme a pu bénéficier.

Curver Luxembourg s'appuie sur les 5 valeurs fortes de son groupe : Responsabilité, Résultat, Initiative, Esprit d'équipe et Respect des différences, des origines et des parcours.

La première richesse de notre entreprise demeure son personnel. Nous avons à cœur de respecter les principes d'égalité, et de donner à chacun la possibilité d'évoluer au sein de l'entreprise. Cette initiative locale servira de fer de lance au niveau européen aux actions à mener pour promouvoir l'égalité homme/femme dans notre entreprise. Une enquête au niveau européen a d'ailleurs été réalisée pour la première fois pendant l'été 2016, et a permis de mesurer la satisfaction des équipes dans lesquelles la diversité et l'égalité étaient abordées

Qui sommes-nous?

Curver Luxembourg s.à r.l. est un site de Production et de Distribution de produits plastiques créé en 1994 et situé à Niederkorn. Notre usine possède 223 salariés, s'étend sur 100.000 m², dont 50.000 m² de bâtiment, et nous assurons une production annuelle de plus de 35 millions de pièces.



LS LUNCH

Le programme des Actions Positives

Lorsqu'on sait que LS Lunch occupe majoritairement du personnel féminin, l'adhésion au programme d'égalité des chances prends alors tout son sens. À travers ce programme, nous avons pu concrètement analyser l'impact des actions mises en place en faveur de l'intégration de notre personnel, féminin comme masculin, évaluer notre politique R.H., et la perfectionner afin d'accroître la dimension sociale et durable de notre structure et de nos projets. Cette démarche nous a amenés à remettre en question certains fondements de notre gestion des ressources humaines et nous a permis de faire évoluer notre stratégie entrepreneuriale, en créant un climat de travail serein et respectueux des valeurs de tout un chacun. Nous sommes en effet convaincus qu'un environnement de travail serein est le gage d'une production efficace et de qualité. Cela permet d'adoucir certaines contraintes découlant de notre domaine d'activité, et d'encourager l'esprit d'initiative par la motivation et l'exploitation des acquis de nos collaborateurs et collaboratrices.

Qui sommes-nous?

LS Lunch est une société spécialisée dans la fabrication de produits «Lunch» (sandwichs, salades, etc.), plats cuisinés chauds et froids et service traiteur. Nous desservons les collectivités et les stations-service. Nous offrons, de même, un service complet de mise à disposition et d'approvisionnement de distributeurs automatiques. Nous exploitons également 3 snacks. Nous offrons à nos clients une gamme de produits à caractère régional, évolutif, riche et varié. Grâce à notre organisation logistique performante, nous livrons l'ensemble de nos clients, avec un timing serré et efficace, de jour comme de nuit.

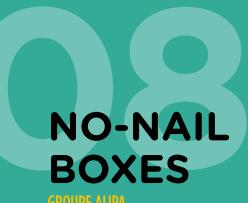




Laurent Sanders

Gérant

Son concepteur, Laurent Sanders, est un artisan cuisinier-traiteur expérimenté. En plus des tâches courantes, il intègre le volet commercial, la vente, la tarification et la gestion financière globale. Pour la gestion quotidienne de son entreprise, il peut activement s'appuyer sur son bras droit, Laurent Henet, responsable multitâches, qui jongle avec polyvalence entre le volet administratif, la qualité et la gestion des ressources humaines. Ce dernier, faisant partie intégrante de l'implémentation du programme d'égalité des chances au sein de LS Lunch, est secondé dans cette tâche, par les différents responsables de services, pommés en interne



GROUPE ALIPA



Michèle Detaille

Administrateur délégué du Groupe Alipa

Le programme des Actions Positives

L'égalité homme/femme est un des enjeux majeurs de la gestion des ressources humaines en entreprise. D'un point de vue économique, il y a un manque de personnel compétent, or les femmes sont diplômées. La diversité des genres fait partie d'une diversité plus large qui est source de progrès pour l'entreprise. Pour parvenir à l'égalité, il faut, notamment, faire progresser l'idée que les hommes comme les femmes peuvent prendre les congés parentaux.

Qui sommes-nous?

Le Groupe Alipa est actif dans le levage et l'emballage industriel. Situé à Wiltz, il a aussi une filiale en Belgique et une en France. Parmi les sociétés les plus connues citons :

- No-Nail Boxes, fabricant de caisses pliantes en contreplaqué pour l'industrie,
- Codipro, fabricant d'anneaux de sécurité articulés et
- Lifteurop, qui conçoit et commercialise des accessoires de levage.

130 personnes travaillent dans ce groupe, et réalisent un chiffre d'affaires de 21 millions €, dont 85 % à l'exportation.





Le programme des Actions Positives

Chez Pall Center, le développement professionnel en général, et celui des femmes en particulier, dans toutes les fonctions et à tous les niveaux, se trouve au cœur des préoccupations du groupe. L'approche de la parité homme/femme s'articule autour de plusieurs axes tels le recrutement, la formation, l'accession à des postes à responsabilité, l'égalité salariale, l'aménagement du temps de travail, les horaires de réunion, les congés de maternité ou de paternité et le congé parental. Des équipes diversifiées et complémentaires en adéquation avec la réalité sont toujours source d'enrichissement et de créativité. D'autre part, Christiane Wickler est présidente de la Fédération des Femmes Cheffes d'Entreprise depuis 2012, la mixité professionnelle fait partie intégrante de ses valeurs.

Qui sommes-nous?

Pall Center, Groupe indépendant, cultive un esprit sans frontière et revendique sa différence sur le territoire luxembourgeois depuis 1982. Deux enseignes « Retail », 208 salariés, constituent ce Groupe : le Shopping Village Pall Center à Oberpallen (6000 m² de Mode femme homme et enfant, décoration, fleuriste, restaurants, services...), ainsi que 5 Grandes Épiceries Pall Center où se mêlent produits du quotidien et produits « organic, local, fair et lifestyle ». À l'image du pays, Pall Center a une clientèle locale, régionale, tout autant qu'internationale. Pall Center est actif et reconnu dans la lutte pour le développement durable, notamment dans le tri et le recyclage de sa production de déchets, avec un souci constant de rationaliser sa consommation d'énergie, et de limiter son impact environnemental.







Christiane Wickler

Directeur général

Fondatrice du Groupe Pall Center, Christiane Wickler en assure la présidence. Fille d'entrepreneur luxembourgeois, elle a grandi dans un univers de travail fondé sur le dynamisme, la diversité culturelle et la tolérance ; des valeurs intrinsèques diffusées dans son entreprise au quotidien. La démarche globale de cette entrepreneuse est finalement si simple : une entreprise se doit d'être un acteur économique positif, qui garantit à ses clients des commerces authentiques. Il est essentiel de transmettre une entreprise saine et durable aux générations qui suivront. Christiane Wickler est également présidente de la centrale d'achats alimentaires qui approvisionne le réseau des épiceries du Luxembourg (Alima, Food2Go, Pall Center, et Shopping Center Massen, ndlr) ainsi que 70 distributeurs de Flandre.







ACTIONS POSITIVES

Une initiative du Ministère de l'Égalité des Chances actionspositives@mega.etat.lu Tél.: +352 247-85814 • Fax: +352 24 18 86

